



CHARTRE DE DEVELOPPEMENT DURABLE



Vallourec est leader mondial des solutions tubulaires premium destinées principalement aux marchés de l'énergie ainsi qu'à d'autres applications industrielles. Il lui revient donc d'accompagner ses clients sur le long terme, en concevant pour eux des solutions fiables qui le rendent digne de leur confiance et de celle de tous ses partenaires.

Ainsi, en phase avec les attentes de ses clients, Vallourec se doit de contribuer à relever le défi de gérer et d'exploiter au mieux les ressources énergétiques de la planète, tout en réduisant l'empreinte environnementale de l'activité industrielle. Il s'engage à traiter équitablement tous ses partenaires et à créer un environnement de travail fondé sur les valeurs et principes fondamentaux réunis dans le Vallourec Way, la charte d'éthique du Groupe.

Pour être à la hauteur de ces enjeux, le Groupe s'engage à agir concrètement en entreprise responsable, conformément aux objectifs suivants :

o Pérenniser nos activités grâce à des produits compétitifs et innovants, c'est-à-dire :

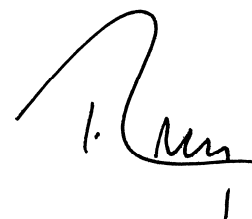
- Contribuer à la sécurité et la performance des opérations de nos clients ;
- Collaborer avec nos clients pour répondre à leurs attentes et faciliter leurs actions en faveur du développement durable ;
- Innover et développer notre Recherche & Développement pour mettre sur le marché des produits performants, fiables, compétitifs et respectueux de l'environnement ;
- Atteindre l'excellence opérationnelle ;
- Conquérir de nouveaux marchés.

o Entretien des relations durables avec nos parties prenantes, c'est-à-dire :

- Assurer la sécurité et protéger la santé de nos collaborateurs ; offrir à chacun de bonnes conditions de travail ;
- Former et motiver nos collaborateurs grâce au développement des compétences, à la valorisation des expertises, à la promotion des talents et au développement des carrières ;
- Offrir à nos collaborateurs une rémunération satisfaisante et équitable prenant en compte la contribution à la performance de l'entreprise ;
- Satisfaire nos actionnaires dans la durée ;
- Comprendre les attentes des communautés et des acteurs locaux et agir envers eux en prenant en compte leurs intérêts ;
- S'appuyer sur un réseau de fournisseurs fiables et responsables ;
- Communiquer sur nos activités auprès de l'ensemble de nos parties prenantes.

o Protéger notre environnement et utiliser raisonnablement nos ressources, c'est-à-dire :

- Respecter notre environnement et protéger la biodiversité par la prévention des pollutions de toute nature, la réduction de la consommation d'eau, la valorisation des déchets et la réduction des nuisances ;
- Limiter l'usage des ressources naturelles et mettre en œuvre des technologies propres et sûres ;
- Améliorer l'efficacité énergétique de nos équipements et réduire les émissions de carbone de nos processus de production.



Philippe Couzet
Président du Directoire